

Mieux travailler ensemble ?

« Intégrer la mutation numérique constitue une belle opportunité pour nous tous de mieux partager, d'être un collectif agissant qui travaille dans la confiance, en libérant la parole et en échangeant davantage, sans tabou et sans peur du jugement de l'autre.

Le dialogue nous enrichit et nous grandit. La confiance nous rendra plus solidaires et plus solides à la fois. » (Delphine Ernotte Cunci, mai 2016)

À Nancy, il aura fallu peu de temps pour que ces belles paroles soient vidées de leur sens : jeudi 12 janvier, les monteurs sont conviés à une réunion où l'encadrement technique leur explique qu'un nouvel outil est désormais installé sur leurs postes de travail. Il s'agit d'une sorte de « plug-in » qui permet de titrer des sujets pour en faire des « modules » destinés au web. Les monteurs sont invités à essayer ce nouvel outil (sur leur temps de travail habituel), afin d'estimer le temps de mise en œuvre d'un module. Mais dès le lendemain de cette annonce, ces mêmes monteurs découvrent, perplexes, la publication sur Facebook de plusieurs de modules déjà montés ! Mieux : un sujet est publié sur Facebook alors qu'il est encore en montage !

On savait que tout était désormais possible avec les réseaux sociaux, mais là, on est bluffé...

Que les monteurs puissent contribuer à alimenter les tuyaux du numérique cela s'entend, mais pas n'importe comment et à n'importe quel prix !

C'est ce qu'avaient pourtant martelé les monteurs présents à cette réunion, en mettant notamment en garde les représentants de la direction sur le respect des négociations en cours sur les compétences complémentaires.

« Rassurez-vous, vous ne volerez pas le travail d'un collègue, il ne s'agit pas de faire de l'infographie, ni du rédactionnel, vous travaillerez avec un journaliste à vos côtés qui vous dictera le texte à saisir... et puis vous savez, d'autres régions travaillent déjà comme ça... et puis si vous ne vous y mettez pas, ce seront les équipes du web qui réaliseront les modules puisqu'elles travaillent déjà sur des logiciels de montage... »...

Si ces expériences ont déjà cours ailleurs, quel en est le bilan ?

Pourquoi ne garder de ces expériences en cours que les outils ?

Comment le travail y est-il organisé ? Qui fait quoi ? Ces nouvelles tâches sont-elles planifiées ?

Et puisque le virage numérique doit se faire à moyens constants, au détriment de quoi la mise à disposition des hommes et du temps de travail s'opère-t-elle ?

Difficile de répondre à toutes ces questions en l'absence du chef info web et du rédacteur en chef qui n'ont pas été conviés autour de la table.

Les monteurs avaient alors prévenu qu'il était urgent de se donner le temps de réfléchir à un nouveau mode d'organisation

du travail, puisqu'il s'agit d'un nouveau type de produit à concevoir.

Prendre le temps de mettre tous les acteurs concernés à un nouveau mode d'organisation du travail, puisqu'il s'agit d'un nouveau type de « *le dialogue nous enrichit et nous grandit. La confiance nous rendra plus solidaires et plus solides à la fois.* ».

Ce nouveau raté donne une fois encore le sentiment aux salariés que c'est la politique du fait accompli qui est à l'œuvre.

Dans un contexte où, faut-il le rappeler, la région Grand Est est toujours dépourvue de Délégué aux programmes et à l'antenne, le grand virage du numérique risque de nous envoyer droit dans le mur si l'on n'y prend pas garde.

Nancy, le 19 janvier 2017